

Carte écoforestière

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE



Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non forestier
ES	Essence de Sapin	X	X		
ES	Essence de Sapin	X	X		
ES	Essence de Sapin	X	X		
ES	Essence de Sapin	X	X		

La densité est estimée par drone, soit avec des valeurs $\pm 5\%$ à l'exception de la valeur 25% (25 ± 25%)

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
ES 75% 12m J.H.L.	ES 75% 4m 20	CT 2007	EP 2018	DH	NF

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES
Les résineux constituent 75% ou plus de la surface terrière du peuplement.

MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.

MIXTE SANS DOMINANCE
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.

MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE
Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.

FEUILLEUX
Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RÉSINEUSES			CODE FEUILLEUX			CODE FEUILLEUX		
EB	Épénite blanche	BO	Boulain gris	FO	Faîné noir	EB	Épénite blanche	BO
EN	Épénite noire	BV	Boulain jeune	FR	Fine rouge	EU	Épénite noire	BF
EU	Épénite rouge	BB	Boulain à paquer (blanc)	FF	Faîné roux	ES	Essence de Sapin	BF
EV	Épénite de Norvège	CB	Chêne blanc	FT	Faîné tolérant à l'ombre	ME	Mélèze européen	CF
EV	Épénite de Norvège	CB	Chêne blanc	FF	Faîné tolérant à l'ombre	ME	Mélèze européen	CF
EV	Épénite de Norvège	CB	Chêne blanc	FF	Faîné tolérant à l'ombre	ME	Mélèze européen	CF
EV	Épénite de Norvège	CB	Chêne blanc	FF	Faîné tolérant à l'ombre	ME	Mélèze européen	CF
EV	Épénite de Norvège	CB	Chêne blanc	FF	Faîné tolérant à l'ombre	ME	Mélèze européen	CF
EV	Épénite de Norvège	CB	Chêne blanc	FF	Faîné tolérant à l'ombre	ME	Mélèze européen	CF

CLASSES D'ÂGE

PEUPLIEMENTS ÉQUIVIQUES (0 à 20)	10	30	40 à 60	60 à 80	80 à 100	100 à 120	120 à plus
PEUPLIEMENTS ÉQUIVIQUES	10	30	40 à 60	60 à 80	80 à 100	100 à 120	120 à plus
PEUPLIEMENTS ÉQUIVIQUES	10	30	40 à 60	60 à 80	80 à 100	100 à 120	120 à plus

Étage
Structure verticale des tiges de 7m et plus

Étage	Intérieur (INT)	Supérieur (SUP)
Monotage (MO)	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et en densité	
B-étage (BI)	Couverture = 25%	Couverture = 25%
Multiétage (MU)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouver dans cette catégorie les peuplements jeunes irréguliers (JR) et vieux irréguliers (VR).	

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE

BR	Brûls total	IA	Coupe d'assainissement
CB	Chablis total	IC	Coupe d'entretien
DT	Dépassement total	LD	Coupe de diamètre limite
EP	Épidémie grave	CE	Coupe de diamètre limite
VER	Verges grasses	CE	Coupe progressive irrégulière

INTERVENTIONS D'ORIGINE

BRD	Brûls partiels	CL	Coupe de diamètre limite
EN	Essence de Sapin	CL	Coupe de diamètre limite
CV	Coupe avec protection des tiges à diamètre variable	CP	Coupe de diamètre limite
CF	Coupe progressive irrégulière phase finale	CP	Coupe de diamètre limite
CPH	Coupe progressive irrégulière phase finale	CP	Coupe de diamètre limite
CPH	Coupe progressive irrégulière phase finale	CP	Coupe de diamètre limite
CPH	Coupe progressive irrégulière phase finale	CP	Coupe de diamètre limite
CPH	Coupe progressive irrégulière phase finale	CP	Coupe de diamètre limite
CPH	Coupe progressive irrégulière phase finale	CP	Coupe de diamètre limite
CPH	Coupe progressive irrégulière phase finale	CP	Coupe de diamètre limite
CPH	Coupe progressive irrégulière phase finale	CP	Coupe de diamètre limite

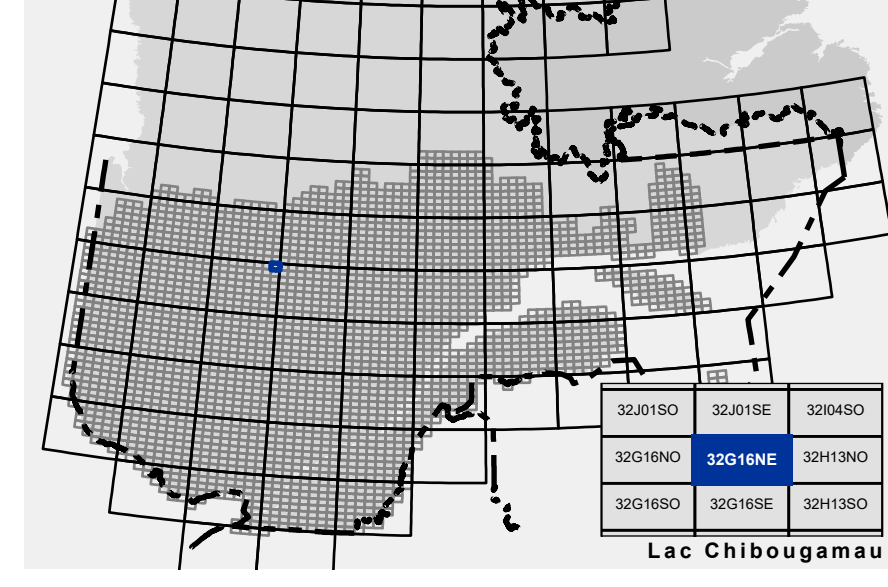
CODE INTERVENTIONS PARTIELLES

IA	Coupe d'assainissement	IC	Coupe d'entretien
LD	Coupe de diamètre limite	CE	Coupe de diamètre limite
CE	Coupe de diamètre limite	CE	Coupe de diamètre limite
CE	Coupe de diamètre limite	CE	Coupe de diamètre limite
CE	Coupe de diamètre limite	CE	Coupe de diamètre limite
CE	Coupe de diamètre limite	CE	Coupe de diamètre limite
CE	Coupe de diamètre limite	CE	Coupe de diamètre limite
CE	Coupe de diamètre limite	CE	Coupe de diamètre limite
CE	Coupe de diamètre limite	CE	Coupe de diamètre limite
CE	Coupe de diamètre limite	CE	Coupe de diamètre limite

CLASSES DE PENTE

CODE	DÉSIGNATION	Taux d'inclinaison
DH	Dénué ou semi-dénué humide	Nulle
DS	Dénué ou semi-dénué sec	1% à 3%
AL	Alouette	3% à 5%
A	Faible	5% à 15%
B	Moyenne	15% à 25%
C	Forte	25% à 40%
D	Excessive	40% à 45%
S	Sommet	Enversé de 41% et plus

SÉRIE PEUPLIEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000



Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4-5
- NC - Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pyloène
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrière, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Matadonnées

Surface de référence géodésique: Système de référence géodésique
Projection cartographique: Système de coordonnées planes du Québec (SCQP)
Origine des altitudes: CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Équidistance des courbes de niveau: 10 mètres
Délégation magnétique au centre de la feuille en 2006: 17° 02' OUEST
Coordonnées géographiques au centre de la feuille: 74° 17' 10" 49' 16" N 15' W
Longitude (origine méridien central): 73° 30' ouest
Latitude (origine équateur): 0°
Coordonnées d'origine: X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle: 0,999

CODE NON FORESTIER

A	Terrain agricole	GR	Graville
AE	Site d'emplacement d'embranchement de plus d'un an	ND	Site inondé, site exondé
AF	Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière	LTE	Ligne de transport d'énergie
ANT	Mieux forestier perturbé par l'activité humaine (bosquet)	NX	Inclusion non exploitée à l'intérieur d'un traitement (bosquet)
CFO	Camp forestier	RO	Route et autoroute (emprise)

Sources
Donnée: Axix cartographique (données topographiques)
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Informations forestières
Année de consultation: 2012
4e programme
Date de mise à jour provinciale: Juin 2022
Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares

Réalisation
Production: Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
Diffusion: Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT
Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.
La couche de chemins est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.
© Gouvernement du Québec